

Article 1 : Nature et objectifs du jeu.

Le jeu cracks juristes OHADA est un jeu concours inter grandes écoles et lycées et collèges de promotion du droit communautaire issu de l'OHADA auprès des étudiants et élèves en particulier ; du personnel enseignant et de l'administration en général.

Article 2 : Champ d'intervention du jeu.

Ce jeu est organisé autour du traité OHADA, des actes uniformes OHADA, de la doctrine et de la jurisprudence OHADA.

Article 3 : Organisation du jeu

Le jeu cracks juriste OHADA est organisé par le club OHADA ISTCJF Bonoua, section du club OHADA CI en partenariat avec l'Institut Supérieur des Techniques Comptables, Juridiques et Fiscales (ISTCJF-Bonoua), le club OHADA, l'UNIDA.

Article 4 : Date et lieu du jeu.

Le jeu cracks juristes OHADA se déroule sur l'année académique. La phase finale se déroule au sein de l'ISTCJF ou dans toute autre grande école choisie par l'organisateur. La phase finale se déroule un mois avant la date des vacances scolaires.

Les phases éliminatoires se déroulent au sein des grandes écoles candidates sous la supervision de l'organisateur.

Article 5 : Condition de participation.

a- Les équipes.

La participation au jeu se fait par une équipe de 4 personnes composées obligatoirement de deux femmes et de deux hommes, sous la bannière d'une grande école ou d'un club OHADA ou d'un club juriste. Etant destiné à promouvoir le droit communautaire, tous les étudiants de toutes les filières peuvent y participer.

b- Inscription

Les inscriptions sont lancées, chaque année, un mois après la rentrée scolaire, par le club OHADA CI section ISTCJF-Bonoua.

Chaque école désireuse de participer au jeu devra confirmer sa participation au plus tard dans un délai de 15 jours à compter de la date du lancement du concours.

Chaque équipe candidate doit remplir à cet effet une fiche d'inscription du groupe et une fiche individuelle par candidat avec une photo de chaque candidat.

Toute demande d'inscription présentée hors délai est rejetée. Une participation financière est demandée à chaque équipe candidate pour faire face aux frais d'organisation et de documentation pour les équipes.

Les frais dont le montant est fixé, lors du lancement, par le comité d'organisation est versés en totalité lors du dépôt de la demande d'inscription à la comptabilité du comité d'organisation.

Le paiement des frais est une condition de recevabilité de la demande. Toute demande non accompagnée du reçu de paiement des frais est rejetée.

Article 6 : organisation pratique

a- Les rubriques

Le jeu cracks juristes OHADA est organisé en 2 grandes rubriques : culture générale et spéciale Acte uniforme OHADA.

La rubrique « culture générale » porte sur la culture juridique générale et le traité OHADA.

La rubrique « spéciale Acte uniforme » porte sur un acte uniforme issu de l'OHADA choisi au lancement.

b- Contenu des rubriques.

La rubrique « culture générale » est composée de 4 sous rubriques :

- Question avec concertation : la question est posée à tout le groupe qui se concertent pendant une minute et la réponse est donnée par le porte-parole du groupe désigné sur la fiche de groupe des candidats.
- Question relais par groupe : chaque groupe tire au sort une série de questions. Le premier candidat répond à la 1^{ère} question, s'il ne trouve pas le relais s'arrête, s'il trouve il passe le relais au suivant et ainsi de suite.
- Question individuelle : la question est posée à chaque membre de l'équipe sans relais.
- Question bonus : elle permet au groupe de combler son retard en répondant à une question tirée dans un domaine de leur choix.

La rubrique « spécial Acte uniforme OPHADA » est composée de 5 sous rubriques :

- Question avec concertation : elles suivent le même principe que celui de la culture générale.
- Question relais par groupe : selon le même principe que celui de la culture générale.
- Question individuelle : en répondant par vrai ou faux.
- Question individuelle : en donnant la bonne réponse.
- Cas pratique : chaque équipe traite un cas pratique en 15 minutes.

Article 7 : Récompenses.

Des diplômes de participation seront remis à toutes les équipes et une documentation juridique sera remise à tous les participants de la phase finale.

Des prix spéciaux seront décernés à la meilleure équipe, aux premier, deuxième et troisième meilleurs candidats.

Article 8 : règlement des contestations ou réclamation.

Les réclamations éventuelles pourraient être formulées par chaque manager de groupe en remplissant une fiche de réclamation.

Les réclamations peuvent porter sur une réponse estimée valable par le groupe et non prise en compte par le jury. Elles sont déposées au jury avant la délibération pour être traitée. Les réclamations après délibérations ne sont pas recevables.

Article 9 : Proclamation des résultats

Avant de proclamer les résultats, le jury a l'obligation de répondre à chaque réclamation en motivant sa décision.

Les phases finales sont supervisées par un jury de 6 personnes composées de professionnels de droit. Il proclame les résultats après traitement des réclamations.

Article 10 : Infoline

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

- M. Kouao Wognin Jean Jacques, Président du comité d'organisation.
E-mail : kouaocicom@yahoo.fr.
- Maître Wognin Jean-Claude, coordinateur général
E-mail : jcwognin@yahoo.fr.

FICHE D'INSCRIPTION DE GROUPE

Je soussigné(e)

Madame/Mademoiselle/Monsieur :.....
.....

Manager de mon équipe. Profession :.....Contact :.....

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du jeu cracks juristes OHADA dont copie conforme m'a été remise, et sollicite en connaissance de cause l'inscription de mon équipe au jeu cracks juristes OHADA.

Equipe :..... Localité :.....

Candidats :

N°	NOM ET PRENOMS	FILIERES	CONTACTS
1			
2			
3			
4			

Porte-parole de l'équipe :.....

Je m'engage par conséquent à payer la contribution financière dont requière la participation de mon équipe.

Fait à Bonoua, le.....

Signature

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

Nom :

Photo

Prénom (s):

Né (e): à:

Profession:

Ecole/Club:

Filière:

Domicilié à:

Courriel :

Cel /Tél :

Fait à Bonoua, le

Signature

FICHE INDIVIDUELLE DU CANDIDAT

Nom :

photo

Prénom(s) :

Né (e): à:

Profession:

Ecole/Club:

Filière:

Domicilié à:

Courriel :

Cel /Tél :

Fait à Bonoua, le

Signature

FICHE DE RECLAMATION

Equipe :

Manager : Mme/Mlle/Mr.....

Objet :

Contenu :.....
.....
.....
.....
.....

Signature :

Décision du jury :.....
.....
.....
.....

Le Président du jury

FICHE DE RECLAMATION

Equipe :

Manager : Mme/Mlle/Mr.....

Objet :

Contenu :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature

Décision du jury :.....
.....
.....
.....

Le Président du jury

